

## REUNION DES DIRECTEURS

**JEUDI 26 MARS 2020**

Présents : BOSSAN Cécile (Inter Beaujolais), BOVA Fabien (CIVB), DE KERVENOAEL Edouard (BNIC), EYMARD Brice (CIVP), FLOCH Claire (CNPC), FRANCHI Caroline (CIVCorse), GAYRARD Marine (Intervins Sud-Est), JAARSMA Rosalinde (BIVC), LEPRESLE Krystel (Vin & Société), MARTINOD Alexis (CIVS), NAULIN Sylvain (Inter Loire), NEUSCH Gilles (CIVA), PAJOTIN Valérie (Anivin), PERRIN Vincent (CIVC), RIOU Christophe (CNIV/IFV), ROSAZ Eric (Inter Rhône), VANIER Christian (BIVB), FRANJUS-GUIGUES Dorothée, IMBERTI Marie-Henriette, CHANEL Floriane, AGOSTINI Jérôme (CNIV)

### 1. POINT SUR L'ETAT DES MARCHES

Marie-Henriette Imberti présente aux Directeurs les chiffres clés du suivi de la crise du Covid-19 sur les ventes de vins (le support de présentation est annexé au compte-rendu).

### 2. MESURES DE SOUTIEN NATIONALES ET EUROPEENNES

Lors d'une réunion de l'intergroupe Vins, spiritueux et produits alimentaires du Parlement européen, la DGAgri a indiqué travailler sur un paquet de mesures pour la filière Vins, en réponse à la crise du Covid-19. Si les mesures n'ont pas encore été validées, elles devraient être présentées lors d'un collège des commissaires puis publiées sous forme de deux règlements délégués et deux règlements d'exécution.

Le paquet de mesures soutenues par la Commission se veut répondre à 3 critères, à savoir la simplicité, flexibilité et rapidité, et comprendrait notamment :

- Deux dispositifs qui devraient permettre des aides d'État complémentaires au support européen :
  - La distillation de crise
  - Le stockage privé de crise
- Augmenter la part de l'aide européenne dans les programmes nationaux (taux non précisé)
- Permettre la modification d'un programme plus d'une fois par an
- Rendre proportionnel le paiement des programmes réalisés partiellement sans pénalité
- Étendre la validité des autorisations de plantation d'une année supplémentaire

Pour rappel, un courrier à l'attention du ministre de l'Agriculture a été envoyé par le Cniv le 15 avril, comprenant en particulier les demandes de souplesse dans la gestion de la promotion OCM ainsi qu'un versement rapide des subventions OCM dues et en attente, en toute sécurité juridique.

### 3. MESURES INTERPROFESSIONNELLES

#### *i. Gestion des quantités et des marchés*

Une analyse autour de la portée de l'article 222 de l'OCM, autorisant les organisations interprofessionnelles à déroger aux règles de concurrence en cas de crise exceptionnelle, est menée par les Conseils du Cniv.

Le Cniv va élaborer un vademecum sur la régulation de marché interprofessionnelle.

#### *ii. Portée de la force majeure*

Suite aux déclarations du ministre de l'Economie concernant la caractérisation de la crise du Covid-19 comme un cas de force majeure, les Directeurs demandent au Cniv d'analyser l'application de la force majeure aux contrats privés de la filière.

### 4. ACTUALITES DU PLAN DEPERISSEMENT

Christophe Riou, Délégué du Plan Dépérissement, présente aux Directeurs les avancées de l'étude d'évaluation du Plan dépérissement réalisée par le BIPE. Un point d'étape sera présenté lors du Conseil de surveillance du 27 avril.

### 5. QUESTIONS DIVERSES

#### *i. Vin & société*

Krystel Lepresle informe les Directeurs de la tenue d'une réunion de travail sur l'oenotourisme afin de faire face aux conséquences de la crise.

\*\*\*